mais à tous ceux qui croient en la puissance du sang des martyrs pour la semence des chrétiens, comme il parait édifiant et plein de promesses! Il ne faut pas croire, en effet, que la menace du martyre décourage les missionnaires. "Quand le télégramme nous apprit que nous avions au ciel un martyr de plus, écrit le Père Guilbaud à son correspondant de Montréal, je formai le désir secret d'aller le remplacer. " Le 12 février, ce pieux désir était exaucé, et le Père Guilbaud partait pour le Yoû Naû. Arrivé près de Tsin in, il trouvait deux Pères qui lui racontaient les détails du meurtre de son confrère. "Avec eux, écrit-il encore, je parcourus le chemin qu'avait suivi le Père Mérigot en fuyant. Je baisai la terre qui a bu son sang et j'allai me prosterner devant son cercueil."

Quelques jours plus tard, il envoyait pour les faire parvenir à Paris, au Séminaire de la rue du Bac, les habits ensanglantés et percés de coups du cher martyr, afin qu'ils soient exposés à la Salle des Martyrs et... fassent germer des vocations. De même, le mandarin doit lui remettre les lances et les couteaux qui ont servi à faire mourir le Père Mérigot, et il les enverra aussi à Paris. A la date de sa lettre adressée à Montréal, le Père Guilbaud n'avait pas encore pu donner à son confrère, " avec le cérémonial digne d'une aussi belle mort ", la sépulture qu'il lui destine. Il attendait que " l'affaire du Père Mérigot fut réglée entre la France et la Chine".

"Quand vous irez à Paris, écrit encore le Père Guilbaud à son correspondant de Montréal, allez, mon cher ami, en souvenir de moi, vénérer ces reliques, que je voudrais être miennes. Qui sait si un jour... Mais, non, je ne suis pas digne de donner ma vie pour Dieu, mon sang n'est pas assez généreux... Si le Bon Dieu pourtant, qui se contente de peu, me choisissait pour donner une preuve de la sincérité avec laquelle je je volerais nuer le sill Priez pour du ciel, le I l'espère, tou

Tout con sion si chrét zélé mission grand cœur du temps et

DE

live



très agen Nous citons

"La nouvel.
Un comité con
M. Jacob Rohn
ner, avocat et 1
Lampert, profe
bourg et M. G.
Neueste Nachr
une étude appre
eusement les av
sulté des person
et partout le pre